



21.06.202 013796
DGS/FB/JJ/VM N° 1191/2002

Istres, le 20 juin 2002

GREENPEACE MARSEILLE
Chez Madame Magali ABALON
37 boulevard Chave

13005 MARSEILLE

OBJET : Protection des forêts tropicales

Madame,

Suite à notre entretien au cours duquel vous avez attiré mon attention sur la nécessaire protection des forêts tropicales, je tiens à vous faire connaître que j'ai présenté au Conseil Municipal du 30 mai 2002 une communication dans ce sens.

En effet, j'ai indiqué qu'il convenait que la ville d'Istres s'engage pour les commandes de mobiliers ou de matériaux issus du bois à avoir une démarche d'achat sélective et incitative pour éviter de faire appel à des bois tropicaux.

Espérant avoir répondu à votre attente,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire d'Istres,
Vice-président du S.A.N.,



François BERNARDINI

Corduelement